Syndicat National de la DGFIP-FORCE OUVRIERE
Section de la Haute Loire
17, rue des moulins – BP351
43012 LE PUY EN VELAY CEDEX
fo.ddfip@dgfip.finances.gouv.fr
Site local : http://www.fo-dgfip-sd.fr/043/

COMPTE RENDU DU CHSCT du 3 avril 2014

A l'ouverture de cette longue séance FO DGFIP a fait la déclaration liminaire suivante :

«*Monsieur le président,*

La note d'orientation pour 2014 rappelle que l'évaluation et la prévention des risques professionnels doit être au cœur de l'action du CHSCT.

Elle met l'accent sur la prévention des risques psychosociaux et rappelle un accord fonction publique du 22/10/2013 qui prévoit les mesures à mettre en œuvre en 2014.

Nous tenons à souligner que la Fédération générale des fonctionnaires FO a refusé de signer ce texte pour les motifs suivants : « Le protocole se contente de traiter les conséquences des RPS mais en aucun cas ses causes. »
Le gouvernement veut réduire les RPS mais en fait il va les intensifier sans commune mesure en réduisant encore les effectifs.

Cette politique conduit à une nouvelle surcharge de travail, par voie de conséquence un mécontentement du public pouvant aller jusqu'à l'agression. L'actualité de nos services nous l'a encore rappelé récemment.

Comme sa fédération générale des fonctionnaires la section Finances FO de la Haute Loire rappelle qu'il n'est pas de son rôle dans ce contexte d'austérité de trouver des palliatifs à une situation imposée par les choix politiques.»

Les représentants du personnel ont également émis un vœux unanime contre la suppression de l'emploi d'assistant du délégué des services sociaux, ainsi que FO DGFIP l'avait déjà proposé lors de la réunion du CDAS. Le président a indiqué qu'il a eu une réponse négative à la question qu'il a posé à la direction régionale concernant le maintien de ce poste. Le motif est que le département ne compte pas suffisamment d'agents. Pour FO DGFIP il est inadmissible que la DR ne tienne pas compte du nombre important de retraités qui occupe de manière conséquente la délégation : 1500 !

Bilan du médecin de prévention :

La conclusion du médecin démontre une évolution dans l'état d'esprit de nos collègues. Le médecin a en effet relevé que les collègues ayant un peu d'ancienneté semblent plus « résignés » alors que les plus jeunes semblent apprécier la sécurité de l'emploi. Elle indique néanmoins que dans certains endroits la pression hiérarchique demeure. Elle note enfin que certains agents se sentent isolés.
FO DGFIP a fait remarquer que l'absence de communication des éléments chiffrés rendaient difficile le dialogue.

Handicap :

FO DGFIP a fait ajouter ce point à l'ordre du jour bien en amont de la réunion. Il s'agit pour le syndicat d'attirer l'attention de la direction et des autres membres du CHS sur le problème spécifique et délicat de ces collègues car, quand bien même les personnes ayant un handicap n'ont pas « tous les droits », ils méritent toute notre attention en raison des contraintes particulières qu'elles subissent.
FO DGFIP déplore que le délégué handicap local (DHL) se drape dans un mutisme qu'il explique par une nécessaire confidentialité. Au contraire, les représentants FO considèrent que le respect du secret médical ne doit pas se confondre avec un mutisme affirmé. En effet, évoquer des situations en tout anonymat permettrait de contribuer à les résoudre, alors qu'elles sont souvent vécues douloureusement à cause de l'incompréhension qu'elles suscitent.
Le président indique que le DHL connaît une activité « régulière ».

Malgré tout le président s'était engagé, au CHS du 26/9/2013, à réaliser 3 choses :
- rédiger une note de service pour les chefs de service,
- ouvrir une rubrique sur Ulysse 43
- communiquer sur le sujet avec les « encadrant ».

Il a partiellement tenu promesse puisque :
- la note est sortie le 14 mars 2014 et elle a été présentée en comité de chefs de pôle,
- elle sera présentée à tous les chefs de services le 23 avril prochain,
- Ulysse 43 a été enrichi de la rubrique attendue qui donne beaucoup d'informations sur les droits et recours y compris sur les mesures spécifiques en matière de droit à la retraite.

FO DGFIP a demandé que la lettre de mission du délégué handicap local (DHL) figure directement sur le site alors qu'actuellement il faut aller la chercher dans le site du ministère « alize. finances ». Par ailleurs les représentants FO ont mis en garde sur la fiabilité des textes mis en ligne et leur mise à jour.

Le président a informé le CHS que 2 collègues recrutés selon les modalités spécifiques aux travailleurs handicapés allaient arriver dans le département le 01/09/2014, un contrôleur et un inspecteur. Leur état ne nécessite pas d'adaptation de poste. Pour 2015 il n'y aura pas de recrutement de ce type.

FO DGFIP continuera à demander des point réguliers sur le sujet afin qu'il ne retombe pas dans l'oubli.

- Postes à risques :

Les collègues en fonction sur ces emplois sont soumis à une visite médicale annuelle. C'est le cas des CID, pour des questions pratiques alors qu'ils sont rattachés à la DISI de Clermont.
Rappelons ici que le rôle du médecin est de s'assurer que le travail ne dégrade pas la santé des collègues exposés aux risques matériels ou psycho-sociaux inhérents au travail.

- Exercices d'évacuation :

Un examen des exercices des 8 derniers mois a été mené. Ceux-ci se déroulent relativement bien. Il a été noté que, dans un site, des collègues ne se sont pas rendus au rassemblement car l'heure de l'exercice leur permettait de quitter le service. L'importance de s'assurer que tous les collègues ont évacué, a été rappelée pour éviter de compliquer la tâche des équipes de secours.

Les panneaux de rassemblement : les communes ne répondent pas à la demande de la direction de l'autoriser à les disposer à proximité des bâtiments.

Au C des FP Terrasson du Puy l'exercice de novembre a permis de déceler le dysfonctionnement d'une sirène dans les archives.

Note d'orientation pour 2014 :

Comme chaque année le ministère fait la synthèse de ses orientations dans une note. Celle-ci évoque l'accord fonction publique cité dans la déclaration liminaire ci-dessus. La lettre de la FGF FO à la ministre, Mme Lebranchu précise :

« …Ce protocole coïncide avec la présentation du projet de Loi de finances 2014. Comme vous le savez ce PLF devrait entraîner la suppression de plus de 13 000 ETP pour les départements ministériels présentés comme non-prioritaires, notamment ceux de la Défense, de l'Économie et des Finances et de l'Écologie.
Cela signifie, alors même que le gouvernement veut réduire les risques psychosociaux par cet accord, qu'il va les intensifier sans commune mesure en réduisant les effectifs.
Pour Force Ouvrière c'est inacceptable… »

Registres santé et sécurité au travail :

Toutes les annotations on fait l'objet d'un examen.
- Parking couvert Terrasson : éclairage qui intervient trop tard : un électricien va passer.
- Place « courrier » sur parking extérieur Terrasson : on ne peut que souscrire à la réponse (pour un stationnement seulement pendant 30 à 40 minutes par jour on ne peut mobiliser une place toute la journée), les places étant en nombre très limitées sans possibilité d'étendre le parking…En outre, quant au risque de collision, il est évident que dans cet espace limité la prudence est de mise.
- Trésorerie Le Puy Ville : FO DGFIP a insisté sur le fait que l'ambiance thermique variait désagréablement au cours de la journée. La direction a répondu au service, toutefois celui-ce devra effectuer des relevés fréquents de température au cours de la journée pour essayer d'identifier le problème.
Concernant le guichet et les courants d'air : l'entreprise devrait intervenir le 16/04 au matin. La direction a proposé de faire installer un système pour que les deux portes d'accès ne soient pas ouvertes en même temps.
Concernant les problèmes de téléphone, la direction a indiqué qu'elle attendait la passation du nouveau marché. Au jour du CHS elle ne pouvait pas encore passer de commande. Elle le fera dès qu'elle le pourra concrètement.

- Service du Secteur Public Local : Le local est particulièrement froid et nécessite un radiateur supplémentaire. L'entreprise a été contactée mais elle traîne à intervenir. Pour FO, lorsque l'Etat avait encore des équipes d'ouvriers, ce genre de problèmes était plus vite réglé…

- **Plan d'Action de Prévention (PAP):**

Les collègues ont vu, il y a quelque temps, passer l'assistant de prévention qui préparait le DUERP (document d'évaluation des risques professionnels). Le PAP est le pendant du DUERP. Il doit répertorier les actions à entreprendre pour pallier les risques existants. FO DGFIP a fait une nouvelle fois remarquer que s'agissant des risques psychosociaux dans de nombreux services il est noté : « Obligation de résultats sans moyens adéquats », « Difficultés lors de la période de déclarations de revenus», « Difficulté pour prendre des congés à certaines périodes », « Nombres d'heures de travail supérieur à celui fixé », « Manque de reconnaissance lors que l'on se bat au quotidien pour faire son travail », « Sentiment de ne pas effectuer un travail de qualité », etc. Face à cette situation, FO DGFIP estime qu'il n'entre pas dans le rôle d'un syndicat de cautionner un plan dont on sait pertinemment qu'il ne répondra pas à cette détresse. C'est la raison pour laquelle FO s'abstient sur le vote du PAP, c'est aussi pour cela que FO ne participe pas au groupe de travail sur le sujet. Les autres représentants syndicaux, ensuite, se sont également abstenus, pourtant eux, avaient participé au GT.

- **BUDGET :**

La secrétaire animatrice, qui a eu bien du mal à obtenir les devis en temps et en heure, nous a communiqué une prévision mise à jour en séance. Sur les 47 519 € disponibles le CHSCT s'est engagé sur des dépenses à hauteur de 35 468€.
Rappelons que dans cette somme figure l'achat pour 10 000 € d'écrans 22 pouces co-financés avec la direction sur les années 2013 et 2014.
Il reste donc 12 051 € dont l'utilisation sera décidée notamment lors du prochain CHSCT, le 3 juin.

- **Questions diverses :**

- La femme de ménage de Brioude (salariée de ONET) ne savait pas au jour du CHS à qui elle devait donner son Bip et les clefs, alors qu'elle quittait son service plusieurs semaines pour raison de santé. FO DGFIP espère que le chef de service local (qui vient de prendre son poste) l'aura tirée de ce mauvais pas.

- Déclenchement de l'alarme anti-intrusion au C des FP de Terrasson : le mardi 1er avril (et oui !) les premiers arrivants ont eu la mauvaise surprise d'être accueillis par un alarme stridente. Aucun responsable n'avait pu être joint au bout de 25 ou 30 minutes. Les rumeurs les plus diverses ont couru sur le motif de cet incident : pas de contrat de maintenance, horloge non passée à l'heure d'été… FO DGFIP a demandé si la cause réelle de ce dysfonctionnement était connue. La direction a répondu que l'enquête était en cours.

- Un TPE (Terminal P E) a été installé à la trésorerie de Brioude et la collègue du recouvrement du SIP n'a pas été formée. Réponse de la direction : les chefs de services sont là pour ça...

- Une intervention a porté sur la difficulté de pratiquer l'e-formation lorsque l'on travaille « en marguerite ». Le directeur a indiqué qu'il avait fait une note aux chefs de services pour que les collègues soient dans des conditions de formation. Les collègues qui rencontrent des problèmes peuvent nous contacter.

Les représentants FO DGFIP:

Chantal BONELLO et Robert GAGNE titulaires, Karine VEYSSEYRE suppléante.

FO DGFIP à vos côtés, FO DGFIP de votre côté,

Adhérer au syndicat Force Ouvrière des Finances Publiques

FO DGFIP BULLETIN D'ADHESION

(À renvoyer à Robert GAGNE, Trésorerie du PUY VILLE ou à Chantal BONELLO, C des F P du Puy)

NOM :

PRENOM :

GRADE :

AFFECTATION :

Déclare vouloir adhérer au Syndicat FORCE OUVRIERE DGFiP

Fait à , le signature

66 *% de la cotisation syndicale est déductible du montant de l'impôt sur le revenu*